ration? Aimerions-nous à avoir pour concitoyens ceux qui, par la contrainte ou la corruption, auraient accepté une chose qui leur répugne? Ne feraient-ils pas de leur mieux pour que le système fonctionnat mal et pour amener la discorde? (Ecoutez! écoutez!) Nous avons là devant nous, M. l'Orateur, un exemple du danger auquel peuvent donner lieu des hommes qui entreprennent de faire des traités sans en avoir eu l'autorisation. C'est là l'espèce de peine qui leur est infligée, mais que nous sommes aussi forcés de partager. Ils méritent cette peine et ils la subiront. Nous savons, M. l'Orateur, que les gouvernements et l'opposition du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'11e du Prince-Edouard. se sont entendus à l'effet d'arrêter un plan d'union de ces provinces, mais non sans en avoir obtenu l'autorisation de leur législature respective avant d'entrer en conférence. Ils se sont réunis de leur plein consentement, sans précipitation, et non comme les messicurs de l'autre côté, qui se rabattirent sur un projet d'union qu'ils disaient exigé par les circonstances politiques. Une fois leurs délégués à Charlottetown, où ils délibéraient sur l'opportunité d'une union des provinces maritimes, leurs travaux furent interrompus par les membres du gouvernement canadien, qui leur firent entrevoir que de plus grandes avantages devraient résulter d'une confédération de toutes les provinces, sans compter d'autres belles espérances qui se réaliseraient sous la forme de fonctions élevées, comme celles de lieutenants-gouverneurs, de juges en chef et de membres à vie de la chambre haute. C'est par ces séductions qu'ils détournèrent ces hommes de l'objet pour lequel ils s'étaient réunis. "Renoncez," leur dirent les ministres canadiens, " à l'union de ces provinces; partez de Charlottetown avec nous, et nous vous ferons voir des plans qui satisferont micux votre ambition, peu importe qu'en ce faisant vous trahissiez le mandat que votre peuple vous a confié en vous envoyant ici. Il sera peut-être mécontent, ce peuple, mais ne vous en occupez pas, vous l'amodouerez plus tard; nous vous enseignerous comment." C'est là, en substance, le langage qu'on a tenu aux délégués. Ils mordirent à l'hamecon qui leur était jeté, et la première chose que l'on apprit ensuite fut l'ajournement de la convention à Halifax, où les délégués passèrent huit jours dans les fêtes de tout genre. Ils partirent ensuite pour

St. Jean, où ils furent encore fêtés, et finalement, tous convincent de venir à Québec. Nous nous rappelons aussi les fêtes qu'ils occasionnèrent à Montréal, Outaouais, Kingston, Toronto et Hamilton. Je ne parlerai pas de la réunion de la conférence ici : ses résultats sont trop bien connus; je me bornerai aux événements survenus depuis dans les provinces inférieures. Aussitôt que le gouvernement canadien, M. TILLEY savait qu'il pouvait soumettre le projet de la convention au peuple du Nouveau-Brunswick; il savait qu'il lui était de même possible de convoquer le parlement de cette province à l'effet de connaître ses volontés, mais il s'en est bien donné garde. Il avait conscience d'avoir violé le mandat qu'on lui avait confié; enfin, il savait avoir mérité que le peuple lui retirat sa confiance, et il crut qu'il s'éviterait cette honte au moyen d'une élection générale, comptant sur l'influence qu'un gouvernement peut exercer en ces occasions pour arriver à ses fins mesquines. Qu'est-il résulté de cette machination? M. TILLEY et ses adhérants ont été battus à plate-couture par l'honnête peuple de sa province, excité par ceux dont ils avaient à la fois trahi et négligé les intérêts, et je pense que la défaite qu'ils viennent de subir devraient mettre sur le qui-vive ceux qui, sans autorisation, ont adopté ce projet, et qui demandent aujourd'hui à la chambre de le ratifier en entier saus vouloir auparavant le faire sanctionner par le peuple. (Ecoutez! écoutez!) Je vais maintenant, M. l'ORATEUR, aborder un fait qui m'est peut-être plus personnel qu'à aucun autre. Je demanderai à la chambre quel est celui qui a le plus obsédé le gouvernement canadien, par ses discours et ses lettres, que ce même M. TILLEY? Quel est celui qui a accusé le gouvernement de ce pays d'avoir manqué à ses engagements envers les provinces inférieures au sujet du chemin de fer intercolonial, et qui a été jusqu'à dire que notre pays avait ravalé son caractère et sa dignité en ne poursuivant pas cette entreprise? N'est-ce pas encore ce M. TILLEY qui a proféré ces fausses accusations qui, sur son autorité, furent répétées ici par le ministre actuel de l'agriculture (M. McGEE)? Me rappelant tous ces faits, M. l'Orateur, j'éprouve un plaisir, un malin plaisir.....(écoutez! écoutez! et rires) j'éprouve, dis-je, le malin plaisir de savoir M. TILLEY battu. (Applaudissements ironiques.) Je le répète, j'ai éprouvé aujourd'hui un grand bonheur en annonçant le